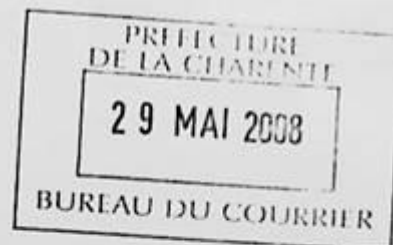




MAIRIE DE COMBIERS

Extrait du registre des délibérations

SEANCE DU 20 MAI 2008



Nombre de conseillers

En exercice : 11

Présents : 6

Votants : 6+2

Date de convocation : le 15 mai 2008

Le vingt mai deux mil huit, le conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur Raymond BORDERON, Maire .

Présents : Mr R BORDERON – Mme J.GROUSSIN-DESNOUAILLES – Mr A. JOSEPH – Mr A. FERRET – Mr R.BONHOMME – Mme Y.BERGER

Pouvoirs : Melle B. TRALBOUX a donné pouvoir à Mr R. Bonhomme
Mme K.DOUGLAS a donné pouvoir à Mme Y. Berger

Absents : Mr F. ALLARY -Mr B. BOURREAU -Mr G. JOSEPH

Madame J.GROUSSIN-DESNOUAILLES a été élue secrétaire.

ORDRE DU JOUR : Travaux de rénovation du logement social de l'ancienne école

1- Ouverture des plis

M. le maire donne à l'assemblée délibérante le résultat de l'avis de publicité dans la presse locale et de l'affichage pour les travaux de rénovation du logement social de l'ancienne école.

-Lot n°1 : Mise à niveau du rez-de-chaussée : sol, béton et carrelage

Ont répondu : B.O Bati16 16730 Fléac	Montant H.T : 8 300,80
Monsieur Bergeron 16380 Charras	Montant H.T : 6 552,34

-Lot N°2 : Installation d'un chauffage

Ont répondu : SARL Mathieu 24340 Mareuil	Montant H.T : 10 188,00
SARL Marchesson16600 Mornac	Montant H.T : 10 010,50
B.O BATI16 16730 Fléac	Montant H.T : 10 868,18

- Lot N°3 : Menuiseries

Une seule entreprise a répondu :	
Francis Allary 16320 Combiers	Montant H.T : 8 172,00

Lot N°4 : Doublage, isolation

Ont répondu : Solas Yves 24300 Saint-Martial de Valette	Montant H.T : 3 302,12
---	------------------------

B.O BATI16 16730 Fléac
- Lot N°5 : Electricité Montant H.T : 4 383,08

Ont répondu :

Boyer Jean-Claude 24340 Mareuil	Montant H.T : 1 635,75
Chadaud Serge 16320 Combiers	Montant H.T : 4 050,82
B.O BATI16 16730 Fléac	Montant H.T : 4 377,34

Lot N°6 : Plomberie, sanitaire

Ont répondu : SARL Mathieu 24340 Mareuil	Montant H.T : 650,00
B.O BATI16 16730 Fléac	Montant H.T : 119,80

Lot N°7 : Peinture

Ont répondu : Solas Yves 24300 Saint-Martial de Valette	Montant H.T : 6 967,57
B.O BATI16 16730 Fléac	Montant H.T : 9 534,37
Ets Marty Frédéric 24300 Nontron	Montant H.T : 8153,34

2-Choix des entreprises et attribution par lots

Monsieur le Maire invite les membres du conseil municipal de se prononcer sur le choix des entreprises et rappelle les critères définis :

prix, moyens, délai d'exécution, achèvement des travaux

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité plus deux pouvoirs décide de retenir :

Lot n°1 : Mise à niveau du rez-de-chaussée : sol, béton et carrelage, attribué à Monsieur Didier Bergeron 16380 Charras pour un montant H.T de 6552,34.

Lot N°2 : Installation d'un chauffage, attribué à SARL Mathieu 24340 Mareuil pour un montant H.T de 10 188,00.

Lot N°3 : Menuiseries attribué à Monsieur Francis Allary 16320 Combiers pour un montant H.T de 8 172,00.

Lot N°4 : Doublage, isolation attribué à Monsieur Yves Solas 24300 Saint-Martial de Valette pour un montant H.T de 3 302,12.

Lot N°5 : Electricité attribué à Monsieur Boyer Jean-Claude 24340 Mareuil pour un montant H.T de 1 635,75.

Lot N°6 : Plomberie, sanitaire attribué à SARL Mathieu 24340 Mareuil pour un montant H.T de 650,00.

Lot N°7 : Peinture attribué à Monsieur Yves Solas 24300 Saint-Martial de Valette pour un montant H.T de 6 967,57.

Le montant total H.T des travaux s'élève à la somme de : 37 467,78 €

La dépense étant budgétisée au Budget principal 2008, le conseil municipal décide à l'unanimité des présents plus deux pouvoirs

- **de réaliser les travaux avant la rentrée scolaire de septembre 2008**
- **sollicite une subvention auprès du Conseil Général de la Charente**
- **charge M le maire de signer tous documents relatifs à ce dossier**

Fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Affiché le 22 mai 2008

Pour copie conforme le 27 mai 2008

Le Maire : R BORDERON

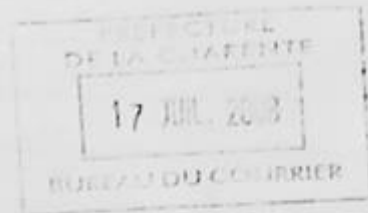


A large, stylized handwritten signature in black ink, which appears to be "Berger".

Berger.

MAIRIE DE COMBIERS

Extrait du registre des délibérations

SEANCE DU 20 MAI 2008

Nombre de conseillers
 En exercice : 11
 Présents : 06
 Votants : 06+2
 Date de convocation : le 15 mai 2008

Le vingt mai deux mil huit, le conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur Raymond BORDERON, Maire .

Présents : Mr R BORDERON – Mme J.GROUSSIN-DESNOUAILLES – Mr A. JOSEPH – Mr A. FERRET – Mr R.BONHOMME – Mme Y.BERGER-

Pouvoirs : Melle B. TRALBOUX a donné pouvoir à Mr R. Bonhomme
 Mme K.DOUGLAS a donné pouvoir à Mme Y Berger

Absents : Mr F. ALLARY Mr B. BOURREAU Mr G. JOSEPH
 Madame J. GROUSSIN-DESNOUAILLES a été élue secrétaire.

ORDRE DU JOUR : Travaux de voirie « Chez Bernard »

Monsieur Alain Joseph, membre de la commission voirie, fait part aux membres du conseil municipal du récent entretien qu'il a eut avec M. Epaud Patrick, domicilié au lieu-dit « Chez Bernard », Combiers .

En effet, les eaux pluviales du village du lieu-dit « Chez Bernard » inondent la cour de M. Epaud .

Monsieur Alain Joseph soumet aux membres du conseil la solution de la pose d'un caniveau et d'un terrassement qui serait pris en charge à hauteur de 50 % du montant total H.T par M. Epaud et les 50 % restant à la charge de la commune ; il fait part de plusieurs devis :

- l'entreprise « *Construction et rénovation périgourdine* », à Mareuil dont le devis s'élève à la somme de **2148.00 euros H.T**
- l'entreprise de maçonnerie /travaux publics « *Doucet Jean-Pierre* », à Bunzac, dont le devis s'élève à la somme de **2098.00 euros H.T**
- l'entreprise « *Delavallade Travaux Publics* », à La Rochefoucauld, dont le devis s'élève à la somme de **2359.20 euros H.T**.

Monsieur le Maire propose de retenir l'entreprise de maçonnerie/travaux publics Doucet Jean-Pierre pour la pose de caniveaux, solution économiquement la plus avantageuse, pour la somme de 2098.00 euros H.T et dont la moitié sera pris en charge par M. Epaud et par la commune. Un accord écrit entre les deux parties sera établi.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des présents plus deux pouvoirs :

- **approuve les travaux pour la pose d'un caniveau « Chez Bernard »**
- **accepte le devis de l'entreprise de maçonnerie/travaux publics « Doucet Jean-Pierre » pour la somme de 2098.00 euros H.T**
- **accepte de prendre en charge 50 % du montant total H.T des travaux, soit 1049. euros , les 1049.00 euros restant seront pris en charge par le pétitionnaire, M. Epaud.**
- **autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire**

Fait et délibéré, les jour mois et an que dessus
 Affiché le 22 mai 2008
 Pour copie conforme le 27 mai 2008
 Le Maire : R BORDERON



[Handwritten signatures]
 Berger



MAIRIE DE COMBIERS

Extrait du registre des délibérations

SEANCE DU 20 MAI 2008

Nombre de conseillers
 En exercice : 11
 Présents : 06
 Votants : 06+2
 Date de convocation : le 15 mai 2008

Le vingt mai deux mil huit, le conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur Raymond BORDERON, Maire .

Présents : Mr R BORDERON – Mme J.GROUSSIN-DESNOUAILLES – Mr A. JOSEPH – Mr A. FERRET – Mr R.BONHOMME – Mme Y.BERGER-

Pouvoirs : Melle B. TRALBOUX a donné pouvoir à Mr R. Bonhomme
 Mme K.DOUGLAS a donné pouvoir à Mme Y Berger

Absents : Mr F. ALLARY Mr B. BOURREAU Mr G. JOSEPH
 Madame J. GROUSSIN-DESNOUAILLES a été élue secrétaire.

ORDRE DU JOUR : Nomination d'un nouveau régisseur de recette

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que Madame Lagarde Anne-Marie, adjointe administrative principale de première classe était nommée régisseur de recette principal par arrêté depuis le 2 mai 2001 jusqu'au 30 avril 2008 inclus.

Monsieur le Maire informe que suite à son départ à la retraite, il est nécessaire de la remplacer.

Mademoiselle Laurençon Angéline, adjointe administrative territoriale de deuxième classe, recrutée au 1^{er} mai 2008, est candidate en qualité de régisseur de recettes.

Monsieur le Maire informe également qu'il est nécessaire de désigner une personne du conseil municipal en cas d'absence du régisseur principal (maladie, congés,ect..)

Madame Jeaninne Groussin-Desnouailles propose d'être régisseur-adjoint.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des présents plus deux pouvoirs :

- décide de nommer Mademoiselle Laurençon Angéline régisseur principal de la régie de recette à compter du 1^{er} mai 2008, un arrêté municipal la nommant sera pris
- désigne Madame Jeannine Groussin-Desnouailles, régisseur adjoint afin de remplacer Mademoiselle Laurençon Angéline en cas d'absence

Fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Affiché le 22 mai 2008

Pour copie conforme le 27 mai 2008

Le Maire : R BORDERON



[Signature]

[Signature]

Berger



MAIRIE DE COMBIERS

Extrait du registre des délibérations

SEANCE DU 20 MAI 2008

Nombre de conseillers

En exercice : 11

Présents : 06

Votants : 06+2

Date de convocation : le 15 mai 2008

Le vingt mai deux mil huit, le conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur Raymond BORDERON, Maire.

Présents : Mr R BORDERON – Mme J.GROUSSIN-DESNOUAILLES – Mr A. JOSEPH – Mr A. FERRET – Mr R.BONHOMME – Mme Y.BERGER-

Pouvoirs : Melle B. TRALBOUX a donné pouvoir à Mr R. Bonhomme

Mme K.DOUGLAS a donné pouvoir à Mme Y Berger

Absents : Mr F. ALLARY Mr B. BOURREAU Mr G. JOSEPH
Madame J. GROUSSIN-DESNOUAILLES a été élue secrétaire.

ORDRE DU JOUR : Annulation de la délibération désignant les délégués au S.V.O.M

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que la délibération désignant les délégués au S.V.O.M de Lavalette prise en date du 21 mars 2008 a été prise par erreur.

En effet, c'est au Conseil de la Communauté de Communes de désigner ses délégués au comité syndical.

Il est donc nécessaire d'annuler cette délibération prise le 21 mars 2008.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des présents plus deux pouvoirs :

- ✓ annule la délibération « Désignation des délégués au S.V.O.M de Lavalette » prise en date du 21 mars 2008

Fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Affiché le 22 mai 2008

Pour copie conforme le 27 mai 2008

Le Maire : R BORDERON

